



Charte de la Fondation Gandour

En tant qu'Organisation Non Gouvernementale (ONG) dédiée au bien-être de l'humanité, la Fondation Gandour reconnaît l'importance fondamentale de promouvoir le respect des droits de l'homme, le développement durable, la justice sociale et l'égalité. Nous sommes engagés à travailler pour un monde meilleur, où chaque individu peut jouir d'une vie digne et épanouissante. Cette charte énonce les principes et les valeurs qui guident notre organisation.

1. **Respect des droits de l'homme** : Nous croyons en la dignité et en la valeur intrinsèque de chaque être humain. Nous nous engageons à promouvoir et à défendre les droits de l'homme tels qu'énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies. Nous luttons contre toute forme de discrimination, d'oppression et d'injustice.
2. **Développement durable** : Nous sommes conscients de l'interconnexion entre l'humanité et l'environnement. Nous nous efforçons de promouvoir un développement durable qui respecte les équilibres écologiques, préserve les ressources naturelles et assure une qualité de vie équitable pour les générations présentes et futures.
3. **Justice sociale** : Nous nous opposons aux inégalités sociales et économiques qui limitent l'accès aux opportunités et aux ressources. Nous œuvrons en faveur de la justice sociale, en travaillant à éliminer la pauvreté, la faim, les inégalités de genre, l'exclusion sociale et toutes les formes de privation injuste.
4. **Éducation et sensibilisation** : Nous croyons en le pouvoir de l'éducation et de la sensibilisation pour transformer les sociétés. Nous nous engageons à promouvoir l'accès à une éducation de qualité, à encourager la recherche, la diffusion de connaissances et la sensibilisation du public aux enjeux liés au bien-être de l'humanité.
5. **Collaboration et partenariats** : Nous reconnaissons que les défis mondiaux exigent des solutions globales. Nous favorisons la coopération et les partenariats avec d'autres organisations, les gouvernements, les institutions académiques, les entreprises et la société civile pour maximiser notre impact et atteindre nos objectifs communs.
6. **Transparence et responsabilité** : Nous sommes transparents dans nos actions, notre gestion et notre utilisation des ressources. Nous assumons la responsabilité de nos décisions et de nos impacts, en rendant compte de nos activités à nos donateurs, à nos partenaires et à la société dans son ensemble.
7. **Intégrité et éthique** : Nous agissons avec intégrité, éthique et professionnalisme dans toutes nos actions. Nous respectons les lois et les réglementations en vigueur et nous nous engageons à faire preuve de transparence, de responsabilité et de respect envers les populations que nous servons.

En adhérant à cette charte, nous nous engageons à poursuivre notre mission avec détermination et à consacrer tous nos efforts à améliorer le bien-être de l'humanité. Nous aspirons à un monde où chacun peut vivre dans la dignité, la paix et la prospérité.

Signatures des membres du CA